



PHILIA +

PROTECTION DE LA JEUNESSE : AGIR AVEC LE JEUNE

FICHE OUTIL

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)

Cette fiche a été réalisée par HE2B (Belgique)



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



QU'EST-CE QUE LE POUVOIR D'AGIR ?

La capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) à exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou leur communauté (Collectivité à laquelle elles s'identifient) - Yann Le Bossé (2005)

On peut le définir comme un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir de manière efficiente sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.

C'est une approche qui se veut pragmatique, nous vous proposons donc une définition Pragmatique, elle considère les notions suivantes :

Développement : recouvre l'affirmation d'un mouvement spécifique, un rapport à l'action concrète.

Pouvoir : Pour soi, sur soi / pouvoir de changement concret / pouvoir mobiliser les ressources

Contrôle : désigne la capacité à influencer ou à réguler les éléments significatifs de notre vie Quotidienne. « **Restaurer le statut d'acteur** » ou « **restaurer le rapport à l'action** » L'approche considère que tout le monde dispose de la possibilité d'agir dans différents domaines de la vie. (Cf. Psychologie humaniste)

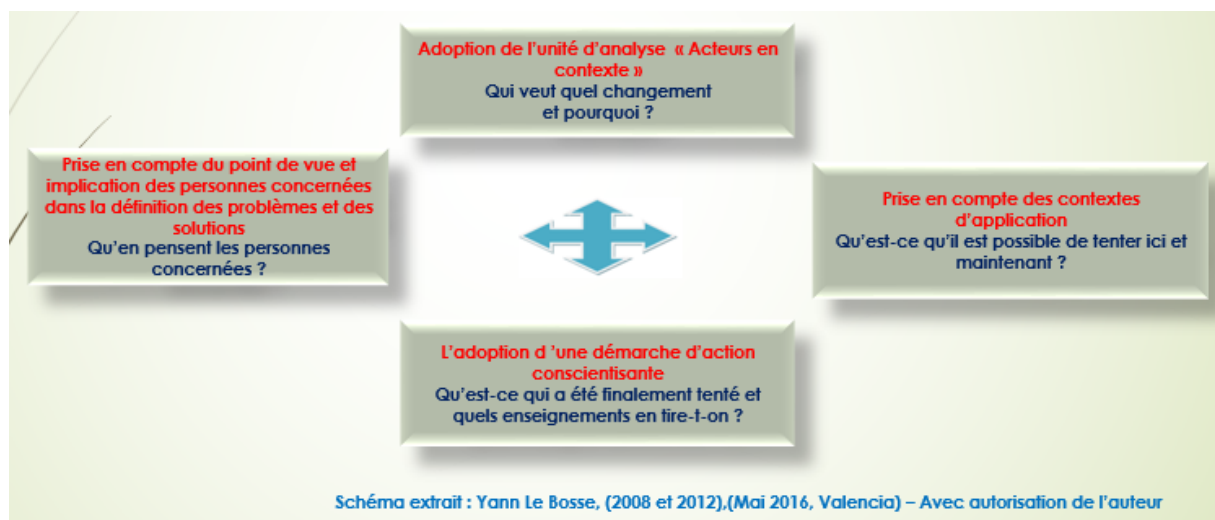
Sans prescription : Cf. Psychologie humaniste : libre arbitre, reconnaissance inconditionnelle

La posture : voir plus loin (posture du travailleurs social) (remarque)

Ethique : la place du sujet ! (Voir Fiche éthique)

L'expertise : reconnaître l'expertise de l'autre c'est lui accorder la légitimité et la valeur de ce qu'il sait et/ou pense de sa réalité

Quatre points d'appuis réflexifs pour soutenir le développement de la capacité d'agir des personnes



Cette approche se veut être un modèle pragmatique qui favorise et soutien la capacité d'agir et d'affranchissement des personnes



La perspective pour l'utilisateur, s'affranchir de sa souffrance : c'est-à-dire, La possibilité concrète d'influencer ou de réguler des éléments de notre vie quotidienne qui sont importants pour nous, nos proches ou la collectivité à laquelle on s'identifie. (Le Bossé 2009)

Concrètement - Soutenir le pouvoir d'agir c'est accompagner de manière pragmatique, en adoptant une posture humaniste, dans une posture inconditionnelle, sans prescription et dans l'éthique

D'abord définir ce qui pose problème, ensuite cheminer avec la personne au regard de ces quatre axes

PRENDRE EN COMPTE L'APPROCHE CENTREE SUR LE DPA-PC EN TRAVAIL SOCIAL

La perspective est d'accompagnement autrement, pour soutenir le développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée, le travailleur social est attentif à développer lui-même sa propre capacité à accompagner et soutenir le DPA de la personne accompagnée en revisitant ses postures et en s'impliquant dans l'action concrète tout en permettant à la personne accompagnée d'être et de rester auteur du changement significatif et efficace pour elle. L'accompagnant travaille donc également sur le développement de son propre pouvoir d'agir pour soutenir celui des personnes qu'il accompagne.

La posture du travailleur social

C'est un cheminement qui met en œuvre une écoute active et la pratique de la maïeutique. C'est à dire que le fondement de la démarche repose sur notre capacité à soutenir le libre arbitre réflexif du sujet en résonance à l'interactionnisme relationnel que nous lui proposons.

L'approche insiste très fort sur notre posture

A celle du policier, du sauveur ou du militant (voir page finale) ... elle nous invite à préférer la posture du passeur¹

Qu'est-ce que cela veut dire ?

C'est une posture proche de la posture humaniste articulée au modèle proposé par l'approche centrée sur le DPA-PC

L'APPROCHE CENTREE SUR LE DPA-PC DANS LA PRATIQUE DE LA RAC² !

L'approche centrée sur le DPA-PC au centre de ce processus de cette recherche action collaborative

- *Elle met en présence des usagers, des étudiants, des professionnels et des enseignants chercheurs qui croisent leurs savoirs de praticiens réflexifs :*
- *Ensemble :*
 - *Ils cherchent et travaillent à faire évoluer les pratiques*

¹ A l'instar de la formule de Michel Serre, philosophe, « l'enseignant un passeur d'une rive à l'autre »

² Lyazid HASSAINI



- Ils s'organisent dans un cadre éthique et méthodologique négocié et accepté par tous
- Ils s'inscrivent dans une volonté de recherche et de changement
- Ils questionnent, expliquent, comprennent et considèrent l'expertise de chacun comme un élément central
- Ils nourrissent de leurs expériences et expertise un « croisement des savoirs » utile et nécessaire à l'apprentissage mutuel et au progrès des sciences humaines

Dans sa démarche, elle peut exposer les usagers à leur vulnérabilité, c'est-à-dire que ;

- L'approche centrée sur le DAP-PC met en œuvre la capacité des personnes à résoudre des problèmes qui les concernent ou de la collectivité à laquelle ils appartiennent
- Cela génère une volonté d'agir, car les personnes se sentent concernées et expriment l'envie de s'impliquer dans la résolution du problème
- C'est une démarche humble et humaniste, car elle rend à l'homme sa capacité « d'intelligence » à agir par lui et pour lui au regard de sa réalité !

Comment cette dimension s'exprime-t-elle et nécessite d'être vécue par les différents acteurs d'une recherche action collaborative ?

D'abord ne pas nuire

Application presque naturelle de l'approche centrée DPA-PC dans cette recherche action collaborative (RAC)

Une question de recherche est posée : dresser le constat = **définir ce qui pose problème**

Une RAC met en présence toutes les personnes concernées et impliquées = **acteurs en contextes (définition d'une unité d'analyse) + Place est accordée aux personnes concernées et impliquées**

Une RAC propose de questionner dans l'ici et maintenant et de croiser les savoirs = **Prise en compte des contextes d'application + expertise des personnes concernées**

Risque d'une dissonance positive entre la RAC et les effets de la RAC → (processus d'émancipation)

Cela signifie que les participants se sont inscrits naturellement dans **une démarche d'action conscientisante** et ils peuvent expliquer et exprimer ce qu'ils apprennent de l'expérience vécue

RAC = travail sur une question dans un processus, explicatif et compréhensif
Le croisement des savoirs et des expertises = travail sur Soi, sur l'expérience de soi
 → **Retour sur expérience vécue = « temps thérapeutique » = apprentissage de l'expérience vécue traitée ici et maintenant dans le cadre de la RAC = processus d'action conscientisante et d'affranchissement**



Pédagogiquement :

L'individu est l'acteur principal de sa démarche

- L'adoption d'un modèle d'accompagnement pédagogique souple
- Inscrire l'individu dans une posture de praticien « toujours en théorisation personnelle »
- Mobilisation de connaissances orientée vers la production du changement
- Reconnaissance des différentes expertises en présences dans une conjugaison pertinente qui favorise efficacement le changement désiré
 - Intégration du point de vue de l'acteur → compréhension et conduite des processus de changement

Exercice pratique :

L'expérientiel est une base essentielle de l'apprentissage, l'approche centrée sur le DPA-PC n'y échappe pas. En effet, nous apprenons de l'expérience vécue, la pratique du DPA-PC inscrit les personnes dans une démarche action consistante, amener les personnes à apprendre de leur expérience.

Concrètement, pédagogiquement il s'agit de soutenir le cheminement réflexif. Soutenir la démarche introspective des personnes, par l'écoute active, la résonance réflexive (maïeutique), favoriser l'émergence du sujet pour l'utilisateur il s'agit

Exercice :

Pensez à quelque chose qui vous donne l'impression, le sentiment d'être bloqué, de ne plus avancer, de ne pouvoir agir (quelque chose de récurrent) ... Mais vous souhaitez que cela change, car cela est important pour vous !

Formuler concrètement ce sentiment d'impuissance en une vignette de 10 à 15 lignes.

Pour apprendre il faut pratiquer, l'accompagnement au regard du modèle !



Bibliographie :

- Yann Le Bosse (2016), Sortir de l'impuissance – Invitation à soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – Tome 2 : Aspects pratiques, Ardis
- Yann Le Bossé (2016), Soutenir sans prescrire, ARDIS. Québec
- Yann Le Bosse (2012), Sortir de l'impuissance – Invitation à soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels, Ardis
- Yann Le Bossé (2009). Développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités : Quelques enjeux relatifs à l'identité professionnelle et à la formation des praticiens du social. Nouvelles pratiques sociales. Québec
- Bernard Valérie (Dir), (2012) Préface Yann Le Bossé, Interventions sociales et empowerment, (Développement du pouvoir d'agir), L'Harmattan
- Claire Jouffray (Dir), (2014) Développement du pouvoir d'agir, Presses de L'EHESP, (presses des hautes études en santé publique)



La posture³

Posons-nous la question de la posture... Qu'est-ce qu'aider ?

Les auteurs de l'approche centrée sur le DPA identifient 3 grands modèles de posture adoptés dans le champ des pratiques sociales selon le rôle dévolu au praticien accompagnateur. La question centrale à se poser est « Comment le praticien peut-il prendre posture d'accompagnement de manière à soutenir le pouvoir d'agir des personnes sans tomber dans une forme de prescription » ?

Affirmons avant tout que l'accompagnateur n'est ni sauveur, ni policier, ni militant.

Le modèle du policier inscrit le praticien dans une fonction de contrôle social, Le travailleurs social est alors mandaté pour freiner la pauvreté, faire en sorte que les problèmes sociaux restent à un niveau acceptable pour la société et permettre l'amélioration du bien-être des personnes.

Ce modèle est imprégné du « mythe de la personne passive », dans cette perspective, l'aide est conditionnée au fait la personne aidée fasse quelque chose en récompense de ce qu'elle reçoit.

Le but finalement est de faire en sorte qu'il y est le moins de tricheurs possible, le praticien est installé dans la Nécessité de contrôler les personnes accompagnées pour qu'elles ne s'engouffrent pas dans leur difficulté, cela induit progressivement la perte du rapport à l'action qui a été détruit.

Le modèle du sauveur inscrit et ancre l'accompagnant dans une fonction d'agent de l'état providence, cela implique que les personnes soient mises en situation d'être prise en charge ... Prendre les personnes en charge constitue une utopie de l'état providence.

Cette posture s'est nourrie de la logique médicale qui inscrit le praticien dans une conception unilatérale de l'expertise... le praticien porte toute la responsabilité d'identifier le problème et de construire la solution la plus appropriée et de la... prescrire. C'est une logique techniciste, dans laquelle on postule finalement que la bonne maîtrise de la technique permettra à la personne de s'en sortir et de ne plus être confrontée à ses problème par la suite ...

Cette posture montre très clairement la réduction du rapport à l'action pour les personnes accompagnées

³ Inspiré de : Yann Le Bosse (2012), Sortir de l'impuissance – Invitation à soutenir le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – Tome 1 : Fondements et cadres conceptuels, Ardis



La posture du sauveur est une position douloureuse pour les accompagnants, car elle les conduit à s'attribuer l'unique responsabilité du résultat de l'intervention, alors qu'ils ne peuvent en avoir réellement l'entière maîtrise. Cela conduit bien souvent à l'impuissance de l'intervenant, car dans son accompagnement, il est confronté simultanément à la souffrance et aux limites relatives à son intervention.

Cette situation conduit parfois à l'adoption de stratégies d'évitement qui peuvent avoir des conséquences délétères pour les personnes accompagnées

Vous reconnaîtrez très facilement ces pratiques dommageables pour les personnes accompagnées, si nous évoquons des situations d'accompagnement qui génèrent :

- de l'infantilisation,
- de la stigmatisation, c'est-à-dire d'accueillir les personnes sous l'angle de la difficulté pour lesquelles elles sont accompagnées,
- de la double victimisation, faute de pouvoir éradiquer le problème, on cède à la tentation de blâmer les personnes pour les difficultés qu'elles rencontrent.
- de l'hyper déterminisme, c'est-à-dire qu'à force d'être confronté aux mêmes problématiques nous pouvons développer une tendance à ne pas accorder aux personnes un quelconque potentiel de changement.

Le modèle du militant est une posture qui nous inscrit dans une fonction « d'activiste ».

L'épanouissement des personnes est prioritairement, voire exclusivement centrée sur une cible de changement commune.

L'intervention qui se construit sur un engagement militant s'appuie très souvent sur une préconception de la nature du problème et des solutions, ce qui nous rapproche de la posture du sauveur et du policier.

Enfin la parole collective prime sur le point de vue personnel, il n'est donc pas simple d'éviter que cette posture qui privilégie le collectif ne devienne une source supplémentaire d'oppression pour l'individu.

En conclusion :

Il s'agit, vous l'aurez compris, de se préserver de l'ancrage inconditionnel de l'accompagnement dans une de ces postures et de perdre de vue l'implication des personnes accompagnées, car cela peut générer des effets très dommageables quant au développement du pouvoir d'agir des personnes !

Restaurez le mouvement, Permettre aux personnes d'avancer dans la direction de ce qui est important pour elles et de développer des postures tout à fait compatibles avec l'approche



centrée sur le DPA-PC, c'est cela que nous poursuivons dans le développement de cette approche.

La posture du passeur semble ouvrir ce chemin, ... Elle inscrit le praticien dans une certaine humilité ou une certaine impartialité ... c'est-à-dire qu'elle invite à délaissier les trois postures que je viens d'évoquer pour investir une posture dont l'objectif est simplement de faciliter le franchissement d'un passage délicat pour les personnes accompagnées.

Nous aurons donc l'occasion de questionner nos postures et pourquoi pas de les affirmer au cours de cette formation !

